

Département du
VAL D'OISE

DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE BEAUCHAMP

Du 7 février 2023

ARRONDISSEMENT
D'ARGENTEUIL
CANTON
DE TAVERNY

OBJET

Demande de subvention auprès de la Conférence des Financeurs pour un cofinancement d'une journée à la mer

Nota- Le Maire, Présidente du CCAS certifie exécutoire cette délibération mise en ligne sur le site de la ville le

17 FEV 2023

Que la convocation du Conseil d'administration du CCAS a été faite le 1^{er} février 2023

Et que le nombre des membres en exercice est de :
11

L'an deux mille vingt-trois, le 7 février à 18h00, le Conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale, légalement convoqué, s'est réuni, en session ordinaire, sous la présidence de Madame Françoise NORDMANN, Présidente du CCAS.

Administrateurs présents : Mesdames Sylvia CERIANI, Chantal HUET, Maryse SERVAIS et Mila CANAS
Messieurs Marc REMOND et Thomas BEDON

Administrateurs absents excusés :
Madame Arlette VALERE donne pouvoir à Madame Maryse SERVAIS
Madame Evelyne LE BRAS donne pouvoir à Madame Sylvia CERIANI
Monsieur Michel TYRE donne pouvoir à Madame Françoise NORDMANN
Monsieur David POTREL

Secrétaire de séance : Madame Lucile DREVET- Directrice du CCAS

Depuis 2018, la Ville de Beauchamp propose 2 sorties à la mer à destination des familles durant l'été.

Complet en quelques heures, le CCAS ne peut répondre à toutes les demandes des Beauchampois. Ces sorties sont en partie subventionnées par la CAF. A ce titre, les familles avec enfants sont privilégiées.

Plusieurs séniors isolés ne partant pas en vacances souhaitent également s'inscrire et profiter d'une journée en dehors de leur lieu de résidence afin de pouvoir changer d'air et de profiter de l'ambiance familiale.

Fort de ce constat, le CCAS propose de répondre à l'appel à projet de la conférence des financeurs en vu d'obtenir une subvention à hauteur de 1400€ permettant de financer la totalité du prix d'un car supplémentaire.

L'objectif étant de promouvoir des temps de loisirs et de partage pour tous et de permettre à chacun de pouvoir partir cet été.

Votes pour : 9

Vote contre : 0

Abstention : 0

Le Conseil d'administration, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité, la demande de subvention auprès de la Conférence des Financeurs, d'un montant de 1400 €, pour le cofinancement d'une journée à la mer.

POUR EXTRAIT CONFORME

Beauchamp le 8 février 2023



Le Maire,
Présidente du CCAS,

Françoise NORDMANN

La secrétaire de séance,

Lucile DREVET

Accusé de réception en préfecture
095-269500237-20230207-DEL-07-2023-DE
Date de télétransmission : 17/02/2023
Date de réception préfecture : 17/02/2023